

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Sol	Blois	Référence : 41_S_01	Date : janvier 2013

Espace-test maraichage bio Les Prés d'Amont (41)




<p>Historique/Contexte</p>	<p>Des terres historiquement dédiées à du maraichage et aujourd'hui en déprise et posant aux collectivités des problématiques d'aménagement du territoire (zone inondable)</p> <p>Des acteurs ayant la volonté de développer des synergies en faveur de projets en AB sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Val Bio Centre -Paniers du Val de Loire : un groupement de maraichers bio solidaires de l'installation de « nouveaux maraichers » ; • le lycée horticole de Blois qui souhaite s'impliquer dans un projet avec les professionnels sur le territoire • Mature Entreprise : une couveuse généraliste, souhaitant s'investir dans le champ agricole • Agglopolys, communauté d'agglomération qui a intégré le soutien à l'agriculture périurbaine (en particulier les circuits courts et les filières biologiques) au sein de sa compétence économique agricole (2010) et la Communauté de commune du pays des Châteaux qui partage le projet <p>Une demande d'accompagnement en maraîchage bio importante</p> <p><i>Les espaces-tests existent depuis plusieurs années dans différents secteurs d'activité (artisanat, commerces). Les mesures concernent essentiellement des personnes en reconversion qui, après une formation, désirent valider leur projet avant de se lancer dans la création de leur entreprise</i></p> <p><i>Les espaces-tests apportent un soutien technique ainsi qu'un accompagnement commercial, économique, juridique et administratif</i></p>
<p>Calendrier</p>	<p>2006 : émergence de l'idée Début 2007 : début des travaux entre les partenaires Avril 2009 : arrivée du premier bénéficiaire sur les terrains du lycée horticole de Blois Janvier 2010 : signature d'une convention de prêt à usage avec la Ville de Blois qui complète les moyens par 2ha mis à disposition du projet</p>
<p>Territoire</p>	<p>Blois 41, Val de Loire – terrains sablo-limoneux dans un premier temps ; Région Centre à terme</p>
<p>Maître d'ouvrage & Maître d'œuvre</p>	<p>Collectif de 3 structures : Mature entreprise (Couveuse d'entreprises), Val Bio Centre (groupement de producteurs) et Lycée horticole de Blois (Lycée professionnel)</p>

<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - accompagner l'insertion et la reconversion professionnelle, de jeunes, ou de moins jeunes, tentés par l'installation en maraîchage biologique ; - développer la production biologique locale (un marché bio créé en 2008 à Blois ; des collectivités s'intéressent à l'introduction de produits biologiques en restauration collective ...), développer les circuits courts - participer au développement territorial : le maraîchage biologique est un moyen original de valoriser des espaces en déprise et/ou à contraintes (inondables) : il associe intérêt paysager, préservation des ressources et dynamique sociale.
<p>Contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition, via une convention avec le lycée horticole, de 1 ha de terres converties en bio, de 1.000m² de tunnels, d'un tunnel de production de plants partagé, d'une chambre froide et un bureau. Le matériel agricole est mis à disposition avec facturation au temps passé - accompagnement technique, mise en relation avec un réseau de producteurs, engagement de commercialisation sur planification et un réseau de distribution par Val Bio Centre - accompagnement humain, administratif, juridique et comptable (sous la forme de RDV individuels) et parcours de formation de 200h (au choix) par Mature Entreprise (couveuse) - l e porteur de projet peut bénéficier de l'aide des membres du réseau pour des tâches qu'il ne peut remplir seul (échange de temps) <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>garantie du débouché commercial pour le porteur de projet pendant la phase de test ; accompagnement technique fort</i> - <i>mise en réseaux</i> - <i>lien fort entre pédagogie et espace test : ex : les élèves aident au montage des tunnels du porteur de projet et inversement le porteur de projet appréhende la gestion d'un chantier</i> <p>Plus d'infos sur http://couveusemaraichage.blois.a3w.fr</p>
<p>Difficultés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - aucun financement identifié pour le fonctionnement (animation, recherche de candidats, suivi des porteurs de projets) - le nombre de bénéficiaires potentiels est dépendant du

	développement du groupement des maraichers bio.
Plus-value	<p>- avec l'espace test agricole, le lycée de Blois a gagné en professionnalisme : double compétence (productions florales et productions maraichères en bio), développement de compétences liées à l'installation des porteurs de projets</p> <p>- élargissement du groupement de producteurs</p> <p>- ouverture de Mature Entreprise à la compétence agricole : Mature Entreprise est référent national du réseau « Union des Couveuses » pour l'essaimage des espaces tests. Elle a par exemple participé aux réunions de réflexion pour la création d'un espace test dans le Perche.</p>
Sensibilisation	<p>Lycée horticole de Blois, Val Bio Centre auprès des publics en reconversion professionnelle, des conseillers chambre d'agriculture</p> <p>Lycée horticole de Blois, Val Bio Centre, Mature, Agglopolys auprès de leurs homologues en vue de l'essaimage du dispositif</p>
Coût de l'opération	<p>120.000,00 € au 1/01/2013. Besoins en investissements complémentaires identifiés.</p> <p>Attention cette somme est mutualisée avec la formation initiale et continue</p>
Financeurs	<p>Conseil Régional via le contrat régional de Pays (32.000 € obtenus au printemps 2011) et via la direction des lycées (50.000€ obtenus en 2012)</p> <p>DGER (Ministère de l'Agriculture) : attribution d'un tiers temps pour 3 ans à partir de sept. 2011</p> <p>Lycée horticole de Blois</p> <p>Mature : pas de financement spécifique (financeurs : Agglopolys, Conseil général, Conseil régional, Europe ...)</p>
Dispositif-cadre	<p>Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) d'une durée de 12 mois renouvelable 2 fois permettant au porteur de projet de conserver son statut antérieur, ses revenus sociaux, une couverture sociale, une responsabilité civile professionnelle et une protection en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle.</p> <p>Signature du CAPE auprès de Mature entreprise.</p>
Finalités du développement durable	-Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

le Grenelle Environnement

	<p>Épanouissement au travers de l'exercice d'un métier choisi, rendu accessible grâce à la solidarité entre acteurs professionnels</p> <p>-Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources au travers de la conduite en agriculture biologique</p>
Évaluation	Au 1 ^o mars 2013, 4 bénéficiaires sont en cours d'installation, un 5 ^o vient d'intégrer le dispositif.
Singularité	<p>Le lycée horticole de Blois est pionnier en matière d'établissement de formation investissant dans un espace-test agricole. Les 8 espaces tests en fonctionnement sont fédérés en un réseau RENETA</p> <p>contact@reneta.fr</p> 
Contacts	<div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="margin-right: 20px;">  </div> <div> <p>Sur les modalités pratiques d'accueil, le matériel mis à disposition, les productions, les conditions financières, l'hébergement physique</p> <p>Brigitte MACREZ Lycée Horticole de Blois ESPACE SUPPORT brigitte.macrez@educagri.fr</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: flex-start; margin-top: 10px;"> <div style="margin-right: 20px;">  </div> <div> <p>Sur le groupement de producteur et le lien avec le porteur de projet, sur les conditions d'intégration dans le dispositif...</p> <p>Thierry HANON Val Bio Centre GROUPEMENT DE PRODUCTEUR hierry.hanon@lespaniersduvalde Loire</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: flex-start; margin-top: 10px;"> <div style="margin-right: 20px;">  </div> <div> <p>Sur l'éligibilité au dispositif, sur le statut pendant la phase de test, sur l'hébergement économique de l'activité...</p> <p>Cédric CLOCHARD Mature Entreprise COUVEUSE cedric.clochard@ismer.fr</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: flex-start; margin-top: 10px;"> <div style="margin-right: 20px;">  </div> <div> <p>Sur l'accompagnement du projet par la collectivité</p> <p>Anne Laure FESNEAU – chargée de mission Développement Economique A.FESNEAU@agglo-blois.fr</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 20px;"> <p style="margin-right: 20px;">avec le concours de :</p> <div style="margin-right: 20px;">  </div> <div>  </div> </div>
Rédacteur	<p>Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50</p>